



ON EST LÀ, ENCORE LÀ !

Collectif BANCS PUBLICS

Lettre d'information N°6 - Avril 2025

<https://bancs-publics.org/> - bancspublicssete@gmail.com

« **VU À LA TÉLÉ** » (Capital, M6, le 16 mars 2025)

QUESTION DU JOURNALISTE (à propos du parking A. Briand) :

« Donc, vous ne connaissez pas le montant final ? »

Je ne peux pas
vous dire
aujourd'hui,
c'est à la fin
qu'on voit la
facture !



Vous savez
vous, combien
ça coûte avant
que ce soit
terminé ?

LA VULGARITÉ DE LEUR MONDE

Un reportage mémorable !

Le 16 mars dernier, l'émission **Capital** sur **M6** (**accessible en rediffusion sur le site**) portait sur la gestion des finances publiques en France et la manière dont nos impôts sont utilisés. À 24'06", la carte de l'Hérault apparaît et ouvre un chapitre portant sur Sète et la construction du parking place A. Briand, dénonçant l'absurdité de ce projet, le gouffre financier (**les sommes engagées sont officiellement aujourd'hui de 16 M€ HT, soit 19,2 M€ TTC et c'est loin d'être fini**), et la désinvolture avec laquelle l'adjoint au maire V. Sabatier aborde les finances publiques (alors que **la ville est déjà endettée à hauteur de 90 M€, soit 2,5 fois la moyenne nationale**). Quand le journaliste lui demande de confirmer le budget de construction du parking, il répond : « Vous le savez, quand vous faites des travaux, quelle est la facture finale ? Je ne peux pas vous garantir aujourd'hui, c'est à la fin qu'on voit la facture, comme dans tout » ! Il est flagrant que, dans l'île singulière, l'équipe de direction navigue à l'aveuglette !

BANCS PUBLICS PENSE À SON AVENIR.

L'extraordinaire aventure de la lutte contre le parking, en fédérant d'innombrables énergies, a montré l'envie persistante des habitants de Sète et de l'Agglomération de vivre en démocratie.

Réunir depuis trois ans, trois cent soixante douze samedis, une assistance toujours fidèle, jamais complètement la même, prouve la soif de débats, de rencontres, de convivialité de la population que nous sommes.

Nous avons décidé de travailler à l'approfondissement de cette voie en utilisant une autre forme de communication et de relation, tournée vers la préparation de l'action, le Théâtre Forum.

Un groupe s'est constitué, qui reste comme à l'habitude ouvert, pour réfléchir à l'avenir et préparer des actions futures.

Bienvenue à toutes et tous qui souhaitent y participer.

Contact : yves.guerre@laposte.net

RAPPEL DES FAITS

Les travaux ont débuté en mai 2023, interrompus entre juin et septembre 2024, pour de nouvelles études hydrogéologiques effectuées par le constructeur. Ces nouvelles études ont été nécessaires, au regard d'études préalables incomplètes voire erronées.

Le maître d'ouvrage, la Société Publique Locale du Bassin de Thau ayant été autorisée à un pompage de 60500m³, pour une période de travaux estimée à douze semaines (déclarations lois sur l'eau 2022 et 2023).

Les travaux ont repris en septembre 2024, en appliquant une technique dite « bouchon injecté » pour maîtriser l'eau de la place. Malgré cette nouvelle technique, il est constaté à ce jour, des pompages continus, depuis le 21 novembre 2024 avec un fort débit.

En outre, le programme des travaux et les autorisations concernant les pompages, prévoyaient un rejet des eaux de pompages dans le Canal Royal de Sète, via le réseau pluvial séparatif prévu à cet effet, dans deux rues proches du chantier, rues Général De Gaulle et Gabriel Péri.

Les services de Sète Agglopôle Méditerranée qualifiant ces eaux de « sensibles ».

En réalité, les eaux de pompages sont déversées dans le réseau des eaux usées de Sète Agglopôle Méditerranée, dont l'exploitant est Thau Martitima.

L'exploitant mentionne dans son règlement de service, l'interdiction des rejets de ces eaux qualifiées d'industrielles dans le réseau des eaux usées ; sauf dérogation motivée et établissement d'une convention, ces eaux sont soumises à une redevance spéciale.

À ce jour, nous n'avons aucun document prouvant l'autorisation de rejets des eaux d'exhaure et de fouilles du chantier dans le réseau des eaux usées, aucune information sur les débits horaires et la qualité des eaux pompées.

Ces eaux polluées sont déversées sans aucun traitement particulier, et mettent en danger les équilibres naturels et les écosystèmes de la lagune de Thau, portant atteinte à l'environnement.

LUNDI, 24 MARS :

VISITE DU CHANTIER PAR UN HUISSIER

Suite à une demande de l'association Bances Publics et au nom des signataires de la Citation Directe, du Comité des usagers du Bassin de Thau du cycle de l'eau et de la Prud'homme des étangs de Thau et d'Ingril, **la Présidente du Tribunal Judiciaire de Montpellier a mandaté un Commissaire de Justice et un hydrogéologue du cabinet Ginger/Burgeap aux fins de procéder à une série de constatations sur le chantier de construction du parking souterrain de la place Aristide Briand, avec l'appui - si besoin était - des forces de la Police Nationale et d'un serrurier.**

Cet appui était éventuellement nécessaire puisqu'une semaine plus tôt un dirigeant de la SPLBT s'était opposé aux mêmes constatations demandées par la même magistrate au même huissier et au même expert dans une première ordonnance, qui ne mentionnait pas explicitement le recours aux forces de l'ordre. Celles-ci avaient alors refusé d'agir malgré la demande de l'huissier.

Le lundi 24 mars au matin, malgré un refus renouvelé sur place à l'entrée du chantier par un dirigeant de la SPLBT, l'huissier et l'expert ont pu entrer grâce à l'intervention de notre avocat, heureusement présent, et d'un échange ferme entre lui et l'avocate de la SPLBT.

Décidément, l'obstination des dirigeants de la SPLBT, y compris à s'opposer à des décisions de justice, montre clairement leur refus de toute transparence et d'apporter une quelconque information aux organisations citoyennes. **Que veulent-ils cacher ?**

Conformément à l'ordonnance judiciaire, les dispositifs de pompages des eaux, les débits, les rejets des eaux pompées dans le milieu naturel, la qualité des eaux pompées, feront l'objet du constat du Commissaire de Justice et du rapport rédigé par l'hydrogéologue.

AGENDA

. R.V. tous les **samedis à 11 h**, rue du 8 mai 1945

. **NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

Rejoignez-nous et devenez adhérent.e du collectif. RV le samedi, le mercredi à proximité du chantier ou sur le lien HelloAsso <https://www.helloasso.com/associations/association-bances-publics>



Photo journal LE SINGULIER